M. L. Phalempin, 19 voix (suppléant).
RONCO.— M. Bonduel, maire, 17 voix

M. Cattean, adjoint, 14 voix (sup-MOUVEAUX. - M. Bourgois, maire, 12

voix (délégué). M. Lepers-Destombes, adjoint, 12 voix (suppléant).

Bondues. — M. Louis D. Dumont,

maire, 10 voix (délégué).

M. Amable Pollet, adjoint, 10 voix (suppléant). Linselles .- M. Pierre-F. Ducatteau, adjoint, (délégué).

M. Louis-A. Demarcq, adjoint, (suppléant). BOUSBECQUES, - M. Bonduelle-Dalle,

13 voix (délégué). M. Jean Dalle, maire, 13 voix (suppléant).

NEUVILLE-EN-FERRAIN.— M. Ghestem Leroux, maire, 14 voix (délégué). M. Cau-Carrette, adjoint, 11 voix

(suppléant). Tous les délégués et suppléants des deux cantons de Tourcoing sont conser-vateurs, excepté le délégué de Marcq, M. Edouard Scrive. A Tourcoing le choix est tombé sur des hommes digues, dont tout le monde sait apprécier les mérites. L'opinion publique a pleinement ratifié la décision du conseil municipal.

Voici les résultats de plusieurs loca-litér de l'arrondissement de Litla : Lilla — Délégué, élu par 16 voix au second tour de scrutin : M. Edouard Desbonnets ;

tour de scrutin: M. Edouard Desbonnets; suppléant, élu aussi au 2e tour: M. Bouchée. Loos. — Délég.: M. Souffet (B); suppl.: M. Panckoucke (B); Faches-Thumesnil. — Délég.: M. Marchand (R); suppl.: M. Ad. Roussel (id.) Seclin. — Délég.: M. J.-B. Pinte (R); suppl.: M. Théod. Labbe (id.) Armentières. — Délég.: M. Tahon-Fauvel; suppl.: M. Henri Chas. Houplines. — Délég.: M. Luton (R); suppl.: M. Dufour (id.).

Houplines. — Délég.: M. Lutun (R); suppl.: M. Dufour (id.).

Lannoy. — Délég.: M. Bettrémieux-Fcntaine: suppl.: M. Ravisé.

Comines. — Délég.: M. Lauwick (B); suppl.: M. Hassebroucq (B).

Vervieg. — Délég.: M. Van Elslande (M.); suppl.: L. Flipo (M),

Wernéton (Bas). — Délég.: M. Vermès (B); suppl.: M. Désiré Delaunoy (B).

Warnéton (Sud). — Délég.: M. Emile Ghesten (B); suppl.: M. F. Spillart (B).

Mouchén. — Délég.: M. Warlet (B); suppl.: M. F. Spillart (B).

M. N...

La Madeleine-les-Lille, — Délég.: M. Grépelle (R; suppl.: M. Galloy.

Wattignies. — Délég.: M. Dehau (R);

suppl.: M. Res fession. Wattigmes. — Deleg. : M. Denau (n); suppl. : M. Briffaux. Mons-en-Barced, — Délég. : M. Alex. Dele-mare (B); suppl. : M. Alex. Dewas (M).

Au moment où les libéraux de la gauche manifestent le dessein de supprimer à tous les degrés la liberté de l'enseignement, l'université catholique de Lille nous apporte une nouvelle preuve de sa vitalité et de l'ardeur avec laquelle ses professeurs se dévouent au développement et au progiès de la science. Les « ignorantins » ont peur de la lumière, s'écrient chaque jour, dans leurs journaux, les vrais ignorants, qui croient tout savoir, parce qu'ils sont révolutionnaires. Pour répondre à ces calomnies, les « ignorantins » du premier degré multiplient tous les ans, dans des concours publics, les preuves de l'excellent enseignement qu'ils donnent au peuple et qui

ne saurait être égalé. Pour y répondre encore, les « ignorantins » du second degré, qui sout les professeurs des établissements secondaires libres d'instruction, produisent

les résultats des examens auxquels leurs élèves se présentent, pour toutes les écoles, avec un succès croissant. Il n'en va pas autrement pour l'enseigne ment supérieur, bien qu'il date de quelques années à peine. Mais ce n'est pas assez de former des élèves, qui sont leur honneur. Les professeurs de l'un'versité catholique de Lille ont ev. de plus, à cœur de prendre à témoin tout le public et de le faire juge, en publiant une série de travaux, dont il faudra bien qu'on reconnaisse et qu'on procleme la haute valeur, au double point de vue de la science même et de l' tion qui en est faite. C'est pourquoi ils ont résolu de fonder le Journal des Sciences médicales, de Lille, qui paraîtra mensuellement, et sera rédigé par tous les professeurs de la faculté de médecine, avec le concours d'un comité de rédaction choisi parmi eux. — A.

La préfecture a reçu, hier, une communication du ministère de la guerre, annonçant que le nombre de points exigés pour l'admission au volontariat serait abaissé de 40 à 35.

Cette décision favorise dans le Nord MM. Stanislas Leduc, Léon Amiable, Henri Bécu, Félix Dhalluin et Joseph Loison.

On est aujourd'hui fixé sur l'identità du cadavre retiré, vendredi matin, du canal de Reubaix.

C'est celui d'un Roubaisien, M. Emile Berteyn, agé de 26 ans. M. Berteyn était sjusteur et demeurait, rue Traversière, avec sa mère et ses frères.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir, depuis hier, au su-jet de cette triste affaire. M. Emile Bertevn a quitté son domicile le vendred 18 octobre, à sept heures du soir, après avoir soupé, se rendant, avait-il dit, au Gereledu Progrès, dans la rue Pauvrée,

pour assister à une répétition de chant a laquelle il avait été invité. Le lende-main, samedi, sa mère et ses frères s'étonnèrent bien de ne pas le voir re-venir, mais comme il avait, à différentes reprises, manifesté le désir de se rendre à Rouen, pour y exercer sa profession, ils crurent qu'il avait mis son projet à exécution, et ne firent aucune déclaration à la police.

Ils étaient même si persuadés que M. Berteyn avait pris la route de la Normandie, que la découverte du ca-davre, qui fat bientôt connue de tous, ne fit naître en eux, aucune supposition. Ge n'est qu'hier après-midi, que le plus jeune des fils Berteyn apprif, par le Journal de Roubaix, qu'un cadavre était exposé à l'hôpital, et qu'il s'y rend it en curieux ; il se trouva, à sa grande tupéfaction, en présence de son frère.

Ce jeune homme courut aussitôt chez M. le commissaire du 3e arrondisse-ment. Il a fourni à ce fonctionnaire des renseignements qui pourront faciliter la suite de l'enquête.

Lorsque M. Berteyn a quitté le do-micile de sa mère, le 18 octobre, il devait être porteur d'une somme de douze à quinze francs. Rencontré une heure plus tard, par

un de ses camarades de travail, à hau-teur du pont de Tourcoing, il est allé, en compagnie de ce camarade, prendre un verre de bière, un seul, dans un es-taminet voisin. Ce qui s'est passé ensuite n'est pas encore nettement établi. Toutefois, M. le docteur Houzé de l'Au!noit, venu à Roubaix, pour faire l'au-topsie du cadavre a constaté que l'as-phyxie par submersion n'avait eu lieu que deux heures après le souper.

Bertevn menait une conduite raqulière; il était sobre et n'avait jamais ma-nifesté la moindre idée de suicide. Il était de plus connu comme un excel-lent nageur. Toute supposition de mort accidentelle doit donc être écartée Sommes-nous en présence d'un crime ??? C'est ce que la justice est en train de re-

Un de nos confrères de Lille, croit avoir que la société des Orphéonistes lillois donnera prochainement dans la salle de l'Hippodrome, un grand con-cert, avec le concours de la Fanfare Delattre, de Roubaix.

Un fait grave s'est passé, hier, dans la rue de Croix. M. Morel, contrôleur des contributions indirectes, avait arrété une contrebandière bien connue dans la commune de Croix qu'elle habite, et nommée Célina B.... Le frère de cette dernière, qu'un villageois avait probablement prévenu de l'arrestation de sa sœur, s'est présenté tout-à-coup devant le contrôleur, l'a saisi à la gorge, l'a frappe au visage et a ainsi permis à sa sœur de s'esquiver, en emportant une lourde charge de tabac belge.

M. Morel a porté pleinte au commis saire du deuxième arrondissement. Le fière et la sœur B... n'ont pas reparu à leur domicile depuis hier. On croit qu'ils ont gagné la Belgique, mais la police françoise les attend à leur re-

La semaine qui commence paraît de-voir être aussi féconde en faits immoraux que celle que l'a précédée. Ce ma-tin a été écroué au dépôt de sûreté un cordonnier de la rue de Toulouse, accusé d'actes infames sur sa propre fille, agée de 11 ans.

Le parquet de Lille a délivré, ce matin un mandat d'arrêt contre un ouvrier tisserand de la place de la Liberté, nom mé Dominique C... Ce tisserand est ac cusé de vol de pommes de terre.

Une autre arrestation, celle de Phi-lippe D..., a été opérée en versu d'un extrait de jugement.

Trois de nos concitoyens, receveurs de rentes à Roubaix, MM. Decourselles, Desprez et Delcourt nous prient d'informer nos lecteurs qu'ils n'ont rien de commun avec le sieur D..... exerçant la même profession, arrêté, il y a trois jours, pour abus de confiance et escroquerie.

Un nouveau scan-lale est annoncé en ces termes par l'Echo du Nord :

« Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de fairepart de la mort de Marie Dumez, agée de SIX ANS ET DEMI, sont priées d'assister au CONVOI CIVIL qui aura lieu le dimanche 27 octobre, à onze heures du matin __ I'assamblea au Pont-da_ Cantelen, chemin du Hallage (estaminet Dumez). »

Le Progrès du Nord parait avoir compris que la mention de l'âge augmente le scandale, et il donne seulement le nom.

Les infractions à la loi du 23 janvier 1873 ont été très nombreuses hier. Parmi les arrestations opérées pour cette infraction, nous remarquens les suivantes:

Guillaume D..., est âgé de 21 ans, exerce la profession de garçon boucher et, pour le moment, n'a pas de domi-cile fixe. C'est pourquoi hier, il s'est cru autorisé, parce qu'il avait trop bu, de mettre en pièces une partie du mobi-lier que con ient le domicile d'un de ses camarades. Dénoncé pour ce fait à la po-lice, il a été écroué au dépôt de sureté.

Un autre fyrogue, venu de Tourcoing celui-là, Henri M...., décrivait force

zigzags dans la rue de l'Alouette. Il est arrivé un moment où, perdant son cen-tre de gravité, Henri M..., est allé donner de la tôte dans la vitrine de M. Dassonville. Puis, comme ce dernier réclamait, et à juste titre, le paiement des dégâts, l'ivrogne a engagé avec lui une lutte en règle, qui s'est terminée par son arrestation momentanée et un procès-verbal dressé contre lui en bonne

et due forme. Enfin, mentionnens les prouesses de Césser C..., un habitant de la rue Sainte-Elisabeth. Au lieu de se mettre à l'ouvrage ce matin. César C... a dépensé au cabaret le peu d'argent qu'il lui restait. Reatré chez lui, à dix heures du matin, il a été pris d'idées noires et s'est précipité du premier étage sur le pavé. Dans sa chûte, César C.. a au la lèvre supérieure fendue et s'est fait au front une blessure assez prefonde.

Le Propagateur reçoit la note suivante:

Simple question. — Comment se fait-il que l'on vende à Paris des paquets de dix cigares, à dix centimes chacun, excellents, parfaitement secs, tandis qu'en province, on ne peut avoir que des cigares en boîtes, sur lesquelles sont prélevés sans doute les cigares de choix destinés aux Parisiens ? D'où vient cette différence ? Est-ce que la fabrication du tabac n'est pas une fabrication nationale ? Pourquoi ce privilége en faveur de Paris ? N'est-il pas du devoir de la presse de réclamer contre cet abus ? Nous attendons la réponse de la Régie.

Hier, à deux heures, Daine, l'assassin de Marcq, a été conduit de la prison de Lille à celle de Douai, pour la session des assises : neuf autres accusés ont fait partie du même convoi

Un chien enragé a été abattu samedi

La Musique Municipale est allée recevoir hier, à la desceute du train de 3 h. 40, la Grande-Harmonie de Roubaix, qui venait se faire entendre à l'Hôtel-de-Ville.

Le concert a eu lieu, comme il était annoncé, vers 5 henres. Il y avait une nombreuse assistance. Plusieurs exécutions en solo et d'ensemble ont été applaudies, et bissées jusqu'à quatre

Nous donnerons demain le compte rendu de cette magnifique audition musicale.

La ducasse aux couquebacques, malgré l'ondée un peu violente d'hier soir, n'en a pas moins brillamment ses boutiques le long de la rue Delobel et de la place Saint-Jacques, On dit même qu'elle a eu l'animation des anciens jours.

Néanmoins, elle a manqué de se terminer mal.dans un estaminet de la rue Saint-Jacques, où des consommateurs très-exaltés faisaient tapage. Le garçon vint pour les réduire au silence, mais l'un d'euxqui avait l'ivresse féroce, tira son couteau, et en porta deux coups par derrière au malheureux garcon

Nos hommes ont tous pris la fuite, à la suite de cet incident. Pas un n'es arrêté. On a ouvert une enquête. Quant au garçon frappé, qui s'appelle Louis Ducatteau, ses blessures sont heureusement sans danger. Gazette

Ephémérides Roubaisicapes 28 octobre 1596. — Le lieutenant Deles paul et le greffier Monier, accompagnés d'un sergent se rendent à Lille près du prince d'E. pinoy, marquis de Roubaix, pour conférer avec lui des affaires de la communauté. Quatre échevins s'adjoingnent à la députation, malgré l'observation du lieutenant qui leur repré-sente que seul avec le greffier, il aurait suffi. Après la visite faite au prince, ils dinèrent en semble à la Coupe-d'Or sur le vieux Marchéaux-Poulets : et le dîner fini, le lieutenant, le greffier et le sergent prirent prudemment l'avance, non sans avoir invité mais vainement les échevins à les suivre, leur faisant entendre que la nuit venant, il était prudent de retour-

Nos échevins. partis plus tard, se reposè rent encore au cabaret de la Chapelle de Mons. en-Barceul, et n'atteignirent que le soir le ca-baret du Créchet, à Croix,où ils burent également quelques pots de bière. Mais à la sortie du Cré het, ils furent enlevés par un parti ennemi, conduits à Ath, retenus comme otage et après six semaines de détention, forcés d souscrire à une rançon de 16,500 florins.

Ce fait donna lieu à un long procès. En vais les échevins prétendirent-ils qu'ayant été retenus en qualité de magistrats, leur rançon e les frais de détention devaient être à la charge de la communauté, on leur opposa qu'ils étaient sans mission légale et qu'ils auraient évité l'accident s'ils étaient rentrés avec le évité l'accident sur le greffier et le sergent.
Th'e LEURIDAN.

Ephèmérides Tourqueunoises

27 OCTOBRE 1619. — Seconde consécration de l'autel de la Sainte-Vierge, dans l'église St-Christophe. Ce fut une grande solennité présidée par Mgr de Grand-Vilain, évêque de

Cet autel s'appelle depuis 1639, autel du Rosaire. Voir éphèméride du 21 juillet, pour Rosaire. Voir spiicinos a ce sujet.

G. B.

Erralum. - Voice comment il faut lire la phrase inintelligible qui se trouve à la fin de notre éphèméride d'hier. « Le coliège ne se rouvrit qu'en 1802, comme avant, sous l'enitialive privée des Récollets revenus.

Etat-Civil de Rombaix. - Dicta-

BATIONS DE NAISSAMCES du 24 octobre. —
Julia Hochepied, rue Lavoisier, maison Delcroix. — Sophie Eeckman, rue de Mouveaux, fort Cordonnier, 30. — Ferdinand Maes, rue du Ballon, maison Plateau. — Domitilde Boulangé, rue de Beaurewaert, fort Desprez. —
Vanlandeghem, rue de la Clef, fort Bayart. —
Jeanne Deleporte, rue du Luxembourg, Fort Cordonnier 17. — Prudent Dheèdene, rue du Fort, cour Parent 2. — Eugénie Hennevaux, rue Saint Jean 146. — Alfred Buhaut, Sentier du Ballon, cour Gaby. — Augustine Boussemart, Grande Rue, cour Saint-Roch 6. — Eather Boneniant, Chemin des Couteaux, maison Breda 49. — Jean-Baptiste Lebas, rue de Denain, cour Dhallain 3.

Du 25. — Noël-Clément Charlier, rue de l'Eppeule 138. — Emile Leolerog, rue de la Vigne 2, maison Deloroix. — Nérée Strooband, rue des Arts 156. — Flore Barbieux, rue 3 ponts, maison Louis Orange 250. — Hélina Lehu, rue des Fossés 54. — Emile Vanhecke, rue de Bouvines, maison Ghestemme. — Henri Hertelet, rue du Tilleul, maison Despret 35. — Augustine Vanhuysse, rue Decresme 134. — Du 26. — Catherine Baert, rue des Longues-Haies, cour Reussel 4. — Jeanne Derudder, rue des Chasseurs 16. — Jules Beys, rue des Lengues-Haies, cour Pochon 8. — Amélia Woussen, au Cul-de-Four, Carrière Delcroix. — François Schoeller, rue d'Alma 104. — Scholler, rue d'Alma 104. — Scholler, pue d'Alma 105. — Scholler, pue d'Alma 106. — Scholler, pue d'Alma 107. — Scholler, pue d'Alma 10

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LESTIENNE-LEFRANÇOIS, qui, par subli, n'auraient pas reçu de leure de faire part du décès de Berthe-Léonie-Céline LESTIENNE, décédée à Roubaix, le 26 octobre 1878, à l'âge de 1 an et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant fieu et de vouloir bien assister aux en vent et messes d'ange, qui auront lieu le mardi 29 courant, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 60.

son mortuaire, rue Neuve, 60.

Un obit seleamel sumiversaire sera célèbré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin. À Roubaix, le mardi 29 octobre 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste BOSSUT, décédé à Roubaix, le 9 février 1874, dans sa 84° année et pour le repos de l'âme de Dame Pauline-Monique-Hyacinthe GRIMONFREZ, son épouse, décédée Pont-à-Chin, dans sa 81° année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin d'Es-quermes, le mardi 5 novembre 1878, à 10 heuquemes, le mardi 5 novembre 1878, à 10 houres, pour le repos des âmes de Monsieur
Louis-Joseph PECQUEUR. décédé à Lille,
(section d'Esquermes), le 27 mars 1873, à l'âge
de 63 ans, et de Dame Charlotte-Julie LEFEBVRE, son épouse, décédée à Lille, (section d'Esquermes), le 5 rovembre 1876, à
l'âge de 65 ans.— Les personnes qui, par
oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire
part, sont priées de considérer le présent
avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église St. Un obit solemnel anniversaire sora célébre au Maire-Autel de l'égliss St.-Martia à Roubaix, le meteredi 30 octobre 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Martiai-Joseph CARRETTE, veuf de Dame Charlotte-Joseph DURIEU, membre de la société Saint-Vincent-de-Paul, décâdé à Roubaix, le 19 octobre 1877, dans na soixante-troisième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

- Un affreux accident s'est produit hier, vendredi, dans la distillerie de M. Vandermesch, à Quesney-sur-Dedle. Un garçon de quatorze ans, L. Deuette, voulant faire tomber des betteraves du lavoir dans l'élévatoir est menté sur la tramée.

Il a glissé si malheureusement, que sa jambe droite, prise entre le creisillon «t l'enveloppe du lavoire n mouvement, a été broyée du pied jusqu'à l'aine.

Deux docteurs appelés aussitôt ent déclaré que l'amputation était impossible en ce moment, va l'état de laiblesse du pauvre enfant, ajoutant qu'il ne survivrait pas à son horrible blessure.

Lundi dernier. M. le recaveur principal

blessure.

— Lundi dernier, M, le receveur principal des douanes, âgé d'environ cinquante ans, en résidence à la gare de Feignies, s'était rendu à Maubeuge pour afiaires de son service. Voulant rentrer le soir à son domicile, il se readit un peu tard à la gare de cette ville et manqua le train. Il se disposa alors à regagner à pied la gare de Feignies en suivant la voie du chemin de fer.

Il a têt renversé par la locomotive, qui lui a broyé les deux jambes.
Peu d'heures après, la victime de ce cruel accident expirait dans les plus grandes souffrances.

Dans l'une de ses dernières sudiences le

frances.

Dans l'une de ses dérnières audiences, le tribunal correctionnel de Béthune a condamné à 500 fc. d'amende le sieur Berger, pharmacien de 2e classe, originaire de la ffaute-d'aronne, pour exercice illégal à Liévin; les pharmaciens de fre classe, souls ayant le droit d'exercer dans un département autre que celui dans lequel ils ont été nommés.

M. Millet, commissaire de police à Armentières, vient d'ouvrir une sonscription en faveur de la famille de M. Delabre, inspecteur de police, assassiné le 20 octobre à Paris.

— Par décret du 26 octobre, la médaille militaire est accordée aux maréchaux-des-

logis de gendarmerie de la compagnie du Nord Fache et Hua, et au brigadier Jacquemin, pour actes de dévoûment pendant la grève d'Anzin.

d'Anzin.

— On lit dans l'Emencipateur de Cambrai :
« Le sieur Ternisien, instituteur laïque à
Boussicourt, a été condamné par la cour d'assiese du département de la Somme, à six années de réclusion pour attentats à la pudeur.
« Neus ne voulons pas insister, le suje. étant
révoltant. Seulement, nous permettrone-aous
d'ajouter, de quelles clameurs enragées les
journaux radicaux n'auraient-ils pas été remplis, si un instituteur congréganiste se fut
rendu coupable des faits qué la justice vient
de punir.

« Emettons aussi un vœu : c'est que, quan « Emetions aussi un vœu : c'est que, quama le condamné dont nons parlons, aura fini son temps, le Préfet de la Somme, qui sera alors en fonctions, ne chasse pas du poste qu'il oc-cupe un instituteur congréganiste pour mettre àsa place le sieur Ternisien. »

Lé lundi 21 octobre, troisème et dernier jour du tir de Sirault, deux jeunes gens de Baudour, les nommés Alfred P. et Achille B., eurent une discussion relative au tir, mais cette discussion n'eut pas de suites immédiates et ceux qui avaient assisté à cette scène étaient loin de prévoir ce qui allait se passer. En effet, le tir fini, P. retournant seul chez lui, rencontra à l'estaminet enseigné, « à la Croix Cailleau, » à Baudour, le nommé B. accompagné de deux amis; là. une neuvelle discussion s'engagea entre les deux adversaires et P. défé de sortir pac B., ne fut pas sitôt à la porte qu'il se trouva, dit-il, assailli et jeté par terre par son adversaire aidé de ses amis.

Le cabaretier, au bruit de cette lutte, s'em-Le cabaretier, au bruit de cette lutte, a'empressa desortir et vit B. ramasser son chapeau et s'enfuir, il releva P. qui était couvert de sang et s'empressa de faire appeler le docteur Péterin qui donna esc soins au blessé. Celui-oi constata plusieurs coups d'une arme pointue et tranchante, dont deux à la tête et un autre au côté gauche, qui après avoir avoir traversé le paletot, leg filet et les dcux chemiess de la victime, avait pénétré dans la poitrine et eut infailliblement amené la mort si l'arme s'était enfonces d'un centimètre en plus. Le docteur, après avoir passé P., le fit conduire chez lui, et le matin. la gendarmerie de Boussu, avertie, s'est transportée sur les lieux et a saisi un bout de fleuret (épée renfermée dans une cannel long de 25 à 30 centimètres, que l'on avait ramasse sur le théâtre de la lutte. L'arme s'est brisée entre les mans de celui qui s'en serramasse sur le théâtre de la lutte. L'arme s'est brisée entre les mains de celui qui s'en ser-vait, et c'est à ceue circonstance que l'en dev de ne pas avoir à déplorer un plus grand malheur. L'état du blessé est relativement satisfai-

On lit dans la Meuse, de Liège : «M. Roussel, directeur de la ménagerie aux tigres royaux, installée sur le champ de foire, avait acheté. au Jardin d'acclimatation de Liége, une jolie ourse grise, très-remarqua-

Liége, une jolie ourse grise, très-remarquable.

> Mercredi dernier, accompagné de quatre hommes, l'acquéreur se rendit au Jardin pour prendre possession de l'animal.

> Une cage dite sabot, avec un appât, fut placée contre la fosse de l'ourse, qui bientôt y fut instal·de. Mais la bête, qui est jeune (âgée de 2 ans 1/2) et vigoureuse au-delà de ce que l'on pouvait prévoir, entra soudain en furie. Elle s'élança sur les barreaux du sabot, les tordit sous ses ongles puissants, et, en un rien de temps, mit en pièces sa prison, malgré les coups dont on l'accablait.

> Il y eut quelques instants d'auxiété : l'animal était couché en joue par deux carabines dont s'étaient munies par précaution deux personnes présentes; mais aussitôt libre, la bête regagna tranquillement sa fosse.

> Le sabot qu'elle a démoli pesait 300 kili; ses barreaux, de 25 millimétres d'épaisseur, avaient emprisonné les fauves les plus puissants, des tigres et des lions.

> Ne voulant pas conserver une bête aussimétique M. Boussel s'et auchi.

» Ne voulant pas conserver une bête aussi méchante. M. Roussel s'est rendu. avant-hier, au Jardin d'acclimatation et l'a abattue d'un coup de carabine à la tempe.

hier, au Jardin d'acclimatation et l'a abattue d'un coup de carabine à la tempe.

La fourrure de l'ours est très-reche-chée, comme on sait; la dépouille de celui qui vient d'être abattu a été expédiée à Bruselles Quant à sa chair, elle a été vendue à des restaurateurs. Elle était très-grasse, comme les ours le sont toujours à l'entrée de l'hiver. >
— La fureur des concours a envahitoute une classe de gens tranquilles qu'on n'aurait jamais supposée capables d'autant d'ambition. Un grand concours de péche à la ligne vient en effet d'avoir lieu à Chièvres (Hainaut Belge). Le succès de ce concours a été énorme. Plus de 200 concurrents, rangés de cinq en cinq mètres sur les bords du canal d'Ath à Blaton, ont pris part à cette lutte éminemment pacifique. La supériorité des Montois a été proclamée à l'unanimité. Le lauréat du concours porte un nom prédestiné : il s'appelle M. Barbaut.

COMPTABILITÉ SIMPLIFIEE Méthode Em. POLLET

Installation: 100 Francs. — Travail:

LETTRESMORTUAIRES ET D'OBET. — Impri-merie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Routoaix, dans la Gasétte de Teurceing (journal quotidien

Faits Divers

ges Cavalié, sous le nom de « Pipe-en-Bois », qui occupa des fonctions publiques sour la Commune et fut banni du territoire. Il avait obtenu récemment l'antorisation temporaire de résider en France pour y recevoir auprès de sa mère, les soins que réclamait une très grave maladie.

On annence la mort d'un paysagiste de talent Gaspard Lacroix bien connu de tous les artistes d'aujourd'hui. Ami intime de Carot, de Français et de Frode talent Gaspard Lacroix bie mentin, de qui il était contemporain, il obtint de grands succès aux salons de 1843, 1844 et 1845.

- Le Progrès libéral, de Toulouse nous apprend qu'un habitant de cette ville, M. Magre, a été assassiné à Madrid, dans les circonstances suivan-

It sortait, le 7, d'un cercle où il avait passé une partie de sa soirés. A peine avait-il fait quelques pas sur le frottoir, qu'un individu, se détachant d'un groupe qui stationnait à quelques pas de là, s'avança rapidement vers lui et le frappa d'un coup de poignard dans les

L'assassin avait eu la précaution de placer la main sug la bouche de sa vic-time pour l'empêcher de crier et d'ap-peler au secours. Les complices s'approchèrent alors, el, entourant M. Ma-gre, lui portèrent de nouveaux coups. Celui-ai s'affaissa au milieu du groupe et resta étendu sur le pavé, Les assas-

sins avaient pris la fuite. M. Magre fut ramassé quelques mi-nutes après et transporté à son hôtel. Il respirait encore. Sa mère, prévenue, se rendit aussitôt à Madrid. Quelque temps on garda l'espeir de le sauver; mais le 19, il expirait. Son corps fot dirigé sur Toulouse.

Une enquête a été ouverte à Madrid par les soins de l'ambassade de France, afin de rechercher les auteurs du meurtre et quels mobiles ont pu les pousser à l'acccomplir.

- Oa vient d'écrouer à la prison de Louhans (Saônè-et-Loire) un singulier couple :

Le mari est un nommé Moucaud, agé de cipquante-six ans : la femme a trentesept ans et se nomme Caroline Guenu-chot; c'est la troisième épouse de Moucaud.

Moucaud a en de ses trois femmes treize ou quatorze enfants, dent sinq de la dernière ; il en reste deux en tout. Moucand est accusé de les avoir fait disparattre; il avoue du moins avoir taé le dernier, venu au monde, il y a huit jours ; il reconnait l'avoir étranglé dans la nuit qui a suivi le baptême du pau-vre petit. Mais il prétend que sa famme en a empoisonné deux auparavant. La femme soutient, au contraire, que c'est son mari.

L'instruction se poursuit.

-Un excellent relieur, employé depuis 20 ans dans une imprimerie de Rouen, avait été envoyé à l'Exposition comme délégué des ouvriers de sa partie. Il en était devenu tout ébloui, enthouslarmé. Mais voilà qu'au moment de rédiger son rapport, le pauvre hemme s'imagine qu'il lui faut parler de toutes les mer-veilles qu'il a vu défiler devant ses yeux, et faire un volume entier là où on ne lui demande qu'une courte appréciation sur les produits de son industrie.

Effrayé par l'immensité de cette tache, il confia ses inquiétudes à sa femme, impuissante à le réconforter, et le voilà la tête perdue ; il se persuade qu'il aura à rembourser le prix de son voyage et que le gouvernement va le poursuivre. En vain, ses camarades cherchent à lui remonter le moral et lui proposent même de faire pour lui son rapport; notre homme ne veut rien entendre, il devient triste, en perd leboire et le manger, et finalement disparaissait de l'atelier. On va le demander chez lui, et l'on apprend qu'on ne sait où il est. Toute la famille est dans la désolation, on craint un malheur, un acte de découracement, et l'on court à la morgne, où l'ou trouve le cadavre du pauvre ou-

Lesage, —c'est le nom de ce malheu-reux, — s'élait jeté à la Seine, et son cadavre venait d'être repaché su Préaux-Loups. Il aura payé cher la satis-faction de voyager aux frais de l'Etat.

CHOSES ET AUTRES

En quittant Grenoble, M. Gambetta a reçu les adieux des gantières de la vilte. Il y a eu des pleurs et des baisers. M. Gambetta a donné aux gantières sa photographie. Il y a là matière à un duo, dans le goût de celui de la Vie parisienne, entre la Gantière et le Bré-silien.

Air connu:

A Grenoble, hier, les gantières,
Ont accompagné Gambetta;
Qui leur dit: suaves gantières,
Vous avez charmé Gambetta.

— Fais-nous donc, dirent les gantières,
Une laveur cher Gambetta?

— Que peut, adorables gantières.
Vous elfrir Léon Gambetta?

— Ton portrait, dirent les gantières.
Le voici, reprit Gambetta.

Et sa main remit aux gantières,
Le doux portrait de Gambetta l

P pris par le cheur:

Et sa main remit aux gantières, etc., ect. — Jean-Baptiste, il me semble que vous ne faites plus votre service avec autant de soin qu'autre lois, Vous êtes moins propre moins zélé l

Je vais vous dire, madame: c'est que j'ai
pensé que, si je venais à quitter la maison,
madame me regretterait trop !

Tout le monde peut lire, rue ···

X.... remet à neuf les yeux humains

NOUVELLES DU MATIE

Paris, 27 octobre, 9 h. 55, soir. Aujourd'hui a eu lieu, sous la présidence de M. de Marcère, l'inauguration de la mairie du XIX° arrondissement. La municipalité, qui avait fait de grands préparatifs, avait fait dresser un arc de triomphe pour M. de Marcère (!) sur lequel on lisait : A M. de Marcère, le XIX arrondissement reconnaissant(111)

.2 50

Le ministre a prononcé un discour dans lequel il dit qu'il ne connaît que la République dont le fond essentiel est la liberté universelle, la liberté pour tous il aime la République fondée sur l'esprit de fraternité qui est la prémière vertu du peuple républicain ; cette République n'est ni exclusive dans ces réformes ni inaccessibles aux idées de progrès, il dit que la première réforme est la réforme individuelle qui est le produit de l'instruction ardemment re-cherché généreusement départie.

Les progrès par les mœurs sont in-dispensables au progrès de l'instruction de la nation qui, vivant tout entière sur les principes de la Révolution française ne craint rien d'une infime minorité (?). ne craint rien d'une intime minorité (†). Et que peut-elle redouter de ceux qui se disent révolutionnaires, quand nos phalanges serrées s'opposent à leurs entrefaements en répétant que l'avenir

Nous fûmes sages, l'avenir devient le Nous fûmes sages, l'avenir devient le présent, conservons ce bien dont la possession assurée est plus difficile que la conquête. Reaserrons cette concorde rappelée dernièrement par le maréshal de Mac-Mahon qui la signalait comme gage de la durée et de l'affermissement de nos institutions chéries.